

COMPTE-RENDU  
SUR  
L'ADMINISTRATION  
PENDANT L'ANNÉE 1880

---

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art 66 de la Constitution du 15 décembre 1861, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1880.

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 8 mars 1862, et se suivent dans l'ordre indiqué à l'art. 42 de celle-ci, savoir

- 1<sup>o</sup> Département de Justice et Police ,
  - 2<sup>o</sup> Département de l'Instruction publique et des Cultes ,
  - 3<sup>o</sup> Département de l'Intérieur ;
  - 4<sup>o</sup> Département de l'Agriculture et du Commerce ,
  - 5<sup>o</sup> Département Militaire ,
  - 6<sup>o</sup> Département des Travaux publics ;
  - 6<sup>o</sup> Département des Finances
-

*Etat des élèves du Collège cantonal et de l'Ecole industrielle cantonale inscrits au rôle des Cadets.*

	Arlileurs	Fantassins	Musiciens	Tambours	Depot.
Collège cant.	27	90	6	2	3
Ecole indust.	45	172	29	11	42
TOTAL...	72	262	35	13	45

Exemptions pour l'année entière, ou pour une partie de l'année, environ 80.

# ACADÉMIE

---

Au 15 octobre 1879, le corps enseignant pour l'année 1879-1880 était composé de 20 professeurs ordinaires, 17 professeurs extraordinaires et 3 agrégés.

Pendant l'année académique 1879-1880, le personnel enseignant a subi les changements suivants :

La chaire de langue et de littérature allemandes n'ayant pu être repourvue, M le professeur Reitzel a été chargé de cet enseignement dans la faculté des lettres M. H. Vuilleumier, dans la seconde année du gymnase littéraire, M. Barblan, instituteur à Morges dans la première année du Gymnase littéraire.

M. le professeur Dandiran étant tombé malade, au mois de janvier 1880, et ayant dû demander un congé

prolongé, son enseignement a été réparti, pour le semestre d'été, entre les personnes suivantes: Histoire de l'Eglise, M. Combe pasteur à Grandson; Histoire des religions, M. Porret, pasteur à Lausanne; Philosophie au gymnase: M. Bonzon, secrétaire de l'Académie.

M. le professeur Du Plessis ayant dû également prendre un congé exigé par l'état de sa santé, il a été remplacé dans son enseignement, par M. le professeur Forel durant le semestre d'hiver.

M. le pasteur-suffragant Ducasse, à Yverdon, a été autorisé à faire durant l'hiver un cours libre de philosophie à la faculté des lettres. Pendant le semestre d'été, M. Ch. Ritter, à Morges, a fait également un cours libre dans la même Faculté, sur «S<sup>te</sup> Beuve et la critique contemporaine».

## ÉLÈVES.

### GYMNASE

	Vaudois	Suisse non Vaudois	Et ang. a la Suisse
SECTION LITTÉRAIRE			
Réguliers ..	56	10	6
SECTION SCIENTIFIQUE			
Réguliers ..	13	1	—
Ext. des deux sect.	7	3	41
LETTRES			
Réguliers ..	6	—	—
Externes...	7	—	5

## SCIENCES

Réguliers...	10	1	12
Externes...	8	6	3

## PHARMACIE

Réguliers...	16	15	3
Externes...	5	3	3

## FACULTÉ TECHNIQUE

Réguliers...	10	4	7
Externes...	3	—	2

## THÉOLOGIE

Réguliers...	18	1	2
Externes...	1	—	—

## DROIT

Réguliers...	10	—	2
Externes...	31	—	23

*Résumé.*

Gymnase	107
Lettres	30
Sciences	32
Pharmacie	47
Technique	26
Théologie	22
Droit	80

---

 Total 344

### CLASSE INTERMÉDIAIRE

Pendant le semestre d'été de l'année 1879-1880, cette classe a été fréquentée par 54 élèves, savoir : 33 réguliers et 7 externes de la section littéraire, et 8 réguliers et 6 externes de la section scientifique, répartis comme suit d'après la nationalité: 40 Vaudois, 9 Suisses non Vaudois, et 5 étrangers à la Suisse.

### EXAMENS

82 élèves du Gymnase ont subi les examens promotionnels. Il y a eu 8 échecs. Sur 53 étudiants qui ont fait des examens dans les autres facultés, 2 seulement ont échoué.

### PRIX

Comme les années précédentes, l'Académie, se conformant à la destination de la fondation Gay, a appliqué le revenu de cette fondation à 4 prix, qu'elle a décernés aux 4 étudiants qui s'étaient les plus distingués dans leurs examens, savoir :

A M. Maurice Muret, élève de la 1 <sup>re</sup> année du Gymnase littéraire.	fr. 20
M. Emile Prod'hom, " " "	20
M. Adrien Palaz, élève du Gymnase Scientifique (Mathématiques). " " "	20
M. Charles Belmont élève de la 1 <sup>re</sup> année de la Faculté technique. " " "	20

**DIPLOMES***Diplôme de Bachelier ès-lettres.*

Ce diplôme a été conféré à 33 élèves réguliers de 2<sup>de</sup> année du Gymnase littéraire.

*Diplôme de bachelier ès-sciences, physiques  
et naturelles.*

Il a été conféré à 7 étudiants de la faculté des sciences et à 1 externe.

*Diplôme de Bachelier ès-lettres mathématiques.*

Il a été conféré à 2 étudiants de la faculté des sciences.

*Diplôme de Licencié en théologie.*

Ce diplôme a été délivré à 7 étudiants. Quatre candidats ont, en outre, été admis à présenter leur dissertation.

*Diplôme de Licencié en droit.*

Il a été conféré à 4 étudiants. 2 étudiants ont été admis à la soutenance de leurs thèses.

Dans la *Faculté des lettres*, M. Théophile Cart a été admis à présenter sa dissertation.

*Diplôme d'ingénieur.*

Le diplôme d'ingénieur-constructeur a été conféré à

5 étudiants, celui d'ingénieur *mécanicien* à un étudiant:  
celui d'ingénieur *chimiste* à 4 étudiants.

### CONCOURS

A la fin de l'année 1879, l'Académie, se conformant au règlement du 8 mai 1852, publia le programme des concours ouverts aux étudiants et aux externes pour l'année 1880. Trente-six élèves ont répondu à cet appel et ont traité 23 sujets du programme. L'Académie, après avoir pris connaissance des rapports des commissions d'examen, a décerné aux concurrents 24 prix et 12 accessits, dont le montant s'est élevé à fr. 1,885.

Les noms des lauréats ont été proclamés en séance publique, le 18 décembre, après lecture des rapports des commissions.

### FONDATIIONS

Comme l'année précédente, le gage Paris a été accordé à M. Auguste Burnand, étudiant dans la 4<sup>m</sup>e année de la faculté de théologie.

Le montant du prix Pavillard, soit fr. 15, a été remis à M. le Directeur du Collège cantonal.

Le gage Masset est resté vacant.

Le prix de lecture biblique, prix Levade, n'a pas été décerné.



## BOURSES

Les étudiants qui ont joui d'une bourse pendant l'année 1879-1880, sont au nombre de 15, dont 5 du Gymnase, 2 de la Faculté technique, 7 de la Faculté de théologie et 1 ancien étudiant de la Faculté des sciences, qui continue ses études au Polytechnicum à Zurich.

## DISCIPLINE

La discipline intérieure a été généralement bonne. La conduite, hors de l'Académie, à l'exception de quelques rares conflits avec la police, n'a donné lieu à aucune plainte. Les différentes sociétés vivent en meilleure harmonie que par le passé. La fréquentation des cours est généralement satisfaisante; elle laisse cependant à désirer dans la Faculté de droit. Le fait s'explique d'ailleurs en partie par les conflits entre les exigences du service militaire fédéral et la bonne marche des études académiques. Il en résulte une proportion de non promotions relativement considérable; les uns s'étant présentés aux examens sans préparation suffisante et ayant échoué, les autres s'étant abstenus de s'y présenter soit en juillet, soit à la rentrée d'octobre.

Quant au Gymnase, on constate une amélioration soit de la discipline, soit de la fréquentation des cours. Ce résultat a été obtenu parce que la direction plus autonome

qu'autrefois, est à même de surveiller plus spécialement la marche de cette division de l'Académie, et de réprimer immédiatement les écarts qui peuvent se présenter. L'installation dans les anciennes salles du Collège cantonal est aujourd'hui terminée et l'on peut constater l'influence d'un local convenable sur la tenue et la conduite des élèves. Le nombre des élèves du Gymnase n'a pas été diminué, et l'on a vu se produire cette année un fait nouveau et réjouissant : quelques élèves de la Suisse allemande sont venus continuer ici leurs études régulières.

### LABORATOIRE DE PHYSIQUE

Le laboratoire de physique a continué à se développer d'une manière normale pendant l'année 1880. Il occupe maintenant deux salles de l'Académie, en attendant le jour où il pourra être installé plus au large. Si le laboratoire avait aujourd'hui la collection d'appareils indispensables, il pourrait se tenir à peu près au courant des découvertes nouvelles ; mais l'obligation d'acheter aujourd'hui des appareils qui devraient exister depuis longtemps fait craindre que le crédit actuel ne soit insuffisant pour permettre de suivre comme il le faudrait le développement actuel de la science. Il faudrait pendant un ou deux ans disposer d'une somme assez considérable pour établir la collection dans l'état où elle devrait être ; il serait possible ensuite de continuer avec

le crédit actuel l'entretien et le développement de la collection.

Voici la liste des objets achetés pendant le courant de l'année.

La Société genevoise pour la construction d'instruments de physique a livré :

1 excellente balance hydrostatique ;

1 appareil de Mousson. une pompe pneumatique de Régnault, un thermomètre à enveloppe d'eau pour démontrer les retards de congélation ;

M. Salleron à Paris a envoyé ;

Une collection d'appareils divers pour l'étude des phénomènes capillaires, il n'existait presque rien pour l'étude de ce sujet. Un appareil pour la liquéfaction des gaz ;

1 marteau d'eau de Tyndall, ' /

1 » » de Dony.

1 flacon de Mariotte

M. *Sambuc*, mécanicien, a fourni un petit pressoir, qui sert à plusieurs usages.

M. *Cauderay* a construit un *phonographe*

M. *Hipp* a Neuchâtel a envoyé 2 batteries de 6 éléments de pile chacune.

M. le professeur H. Dufour a construit, dans le courant de l'année, un nouvel appareil pour les recherches météorologiques, c'est un photomètre chimique qui a pour objet de déterminer l'intensité de l'action chimique

de la lumière du jour. Cet appareil paraît appelé à rendre des services aux météorologistes.

Cette année, comme la précédente, M. le professeur Dufour, a continué à faire lui même au laboratoire, autant que possible, tous les appareils les plus simples dont il avait besoin, en réservant le crédit qui lui est ouvert à l'achat d'instruments plus compliqués. Il est secondé, avec beaucoup de dévouement, par le préparateur, M. Alexis Michoud, qui est parvenu, entr'autres, à remonter lui-même un grand électro-aimant depuis longtemps hors de service. Le concours de M. Matthey, mécanicien, a été également très précieux.

---

# ÉCOLES NORMALES

---

Pendant le cours de 1880, les écoles normales ont suivi leur marche régulière; toutes les leçons ont été données conformément à la loi et au règlement, par les divers maîtres de l'établissement, et on ne peut que rendre le meilleur témoignage à la manière distinguée dont ceux-ci se sont acquittés des diverses obligations de leur charge.

Si les maîtres peuvent recevoir ici le meilleur témoignage, en serait-il de même des élèves? Généralement les élèves des écoles normales suivent les leçons avec assez de régularité, leur conduite se ressent de leur amour pour le travail, et aucun fait grave n'est venu troubler la bonne marche de leurs études; plusieurs élèves se sont même distingués par une application soutenue, dont les effets ne manqueront pas de se traduire à leur avantage aux prochains examens.

## BIBLIOTHÈQUE CANTONALE

---

Au moyen du budget de fr. 5000, alloué par le Grand Conseil et d'un solde de fr. 206, dont l'emploi avait été déterminé l'année précédente, la Commission de la Bibliothèque cantonale s'est trouvée en mesure de donner satisfaction à bon nombre des demandes qui lui étaient faites de la part du public qui utilise notre établissement cantonal et s'intéresse à son développement

La Bibliothèque cantonale a ainsi pu acquérir en 1880 plusieurs ouvrages scientifiques et littéraires importants, tout en s'assurant la continuation de ceux dont la publication était commencée auparavant.

Une circulaire adressée le 23 janvier 1880 à toutes les personnes supposées capables de profiter des avantages offerts par la Bibliothèque, paraît avoir atteint son but en réveillant l'intérêt de plusieurs abonnés qui ne-

gligeaient plus ou moins les ressources qu'elle présente à chacun.

L'ouverture de la salle de lecture pendant la matinée continue à être très fréquentée, surtout par les étudiants, dans l'intervalle des leçons de l'Académie.

Ensuite d'arrangements nouveaux et de déplacements dans plusieurs séries de livres, la révision annuelle a nécessité cette année un travail plus considérable. L'absence de quelques ouvrages a été constatée, mais sauf un petit nombre de volumes qui sont inscrits, ils sont actuellement rentrés à la Bibliothèque.

Le service a été fait en 1880 de la même manière que les années précédentes pour la consultation et pour la distribution.

Une statistique aussi exacte que possible indique 7359 volumes sortis de la Bibliothèque pendant les 189 séances de l'année, soit en moyenne 53 volumes par jour,

Au salon de lecture, il a été consulté au moins 25,000 volumes. Les trois séries les plus demandées: M (*Littérature moderne*), B (*Ouvrages périodiques*) et P (*Histoire naturelle*), forment à elle seules la majeure partie des ouvrages consultés.

La loi qui exige le dépôt à la Chancellerie d'Etat d'un exemplaire de toutes les publications faites par les imprimeurs du Canton, n'a été observée que par deux imprimeurs, l'un à Lausanne, l'autre à Vevey. La Chancellerie a fait publier un avis rappelant aux imprimeurs et

éditeurs les obligations que la loi leur impose, et le Bibliothécaire ainsi que l'Archiviste cantonal ont été chargés spécialement de veiller à l'observation des prescriptions légales.

Les rédacteurs de cinq journaux politiques ont bien voulu déposer à la Bibliothèque, à la fin de l'année, la collection de leurs périodiques.

En 1880, les dons les plus distingués faits à la Bibliothèque cantonale sont les suivants :

De M. Piccard, avocat à la cour de cassation de Bruxelles, son ouvrage intitulé : *Répertoire général de législation et de jurisprudence belges*. Bruxelles, 1880, 3 volumes in-4<sup>o</sup>.

De M. le D<sup>r</sup> Marcel : un complément de pièces manuscrites pour le *Dossier du major Davel*, déposé par lui, l'année dernière, à la Bibliothèque.

M. l'ancien doyen Lagier, à Perroy, un manuscrit de controverse en langue birmanne, écrit sur feuilles de palmier ;

Un Coran, ancien manuscrit arabe, sur papier de coton ;

*Et Symes Account of an embassy to the kingdom of Ava*, London, 1800, un volume in-4<sup>o</sup>.

Le ministère de l'instruction publique de France a envoyé 7 volumes de la grande *Collection des documents inédits sur l'Histoire de France*. Paris 1880, in-4<sup>o</sup>.



Le *Smithsonian Institution* de Washington a envoyé la continuation de ses diverses publications statistiques des Etats-Unis.

M. le conseiller d'Etat Boiceau, une collection de 50 pièces publiées en Suisse et en France, relatives au phylloxera.

M. Richard Tissot, à Lausanne, *Monuments de la Russie ancienne dans les provinces occidentales de l'Empire* (en russe). Saint-Pétersbourg, 1872-1874, gr. in-fol.

---